

## **RELEVÉ DE DECISIONS BUREAU DU 9 MARS 2020**

**Date de convocation des conseillers : 24/02/2020**

**Délégués présents :** M. Bernard BLAIMONT ; M. Daniel THOMAS ; M. Guy CAMUS ; Mme Elisabeth GEHIN ; M. Jean Marie OUDART ; M. Jean-Paul DOSIERE ; M. Marcel LETISSIER ; Mme Marie-France KUBIAK ; M. Cédric PATE ; M. Jean-Claude BUCHELER ; M. Marcel BERTAUX ; M. Pascal MAUROY ; M. Joseph MALCORPS ; M. Alain LAMORLETTE ; M. Nicolas POIRET ; M. Jean-Luc PETRE ; Mme Anne-Marie TUOT ; M. Jacques VINCENT

**Absents excusés :** M. Maurice JEANNELLE (pouvoir à Bernard BLAIMONT) ; M. Michel PAQUET ; M. Bernard MAIRIEN.

**Conseillers Départementaux et autres invités :** Mme Françoise JEANNELLE (présente) ; M. Hugues MAHIEU (excusé) ; Mme Brigitte LOIZON (présente)

### Partie informations et échanges

#### **1) Préparation des élections communautaires d'avril 2020 :**

Après échanges les membres du Bureau proposent :

- L'installation progressive de 20 Commissions avec 2 à créer (animation-vie associative et urbanisme) et scinder la Commission eau assainissement en 3 (assainissement collectif, assainissement non collectif, GEMAPI-rivières),
- L'élection de 8 à 9 Vice Présidences (au lieu de 7 avec un maximum de 2 par secteur),
- L'élaboration d'une charte de gouvernance communauté et communes en développant les partenariats.
- La préparation des élections dans le cadre de 7 réunions des commissions de secteur à 20h : jeudi 2 avril pour Novion-Porcien, lundi 6 avril pour Attigny, mardi 7 avril pour Signy L'Abbaye et pour Omont, mercredi 8 avril pour Flize Mézières centre ouest et jeudi 9 avril pour Chaumont Porcien et pour Tourteron. A l'issue de ces commissions une réunion avec les 22 élus retenus se déroulera le mercredi 15 avril à 20h pour préparer le Conseil des élections.
- Le Conseil pour les élections est programmé le mardi 21 avril à 20h à la salle des fêtes de Saulces Monclin.
- Le Conseil pour le vote des budgets 2020 est programmé le 11 mai à 20h.

#### **2) Programme d'actions du nouveau Plan Climat Air Energie Territorial :**

Après échanges, les membres du Bureau donnent un avis favorable au programme suivant qui sera transmis à la Région et à l'Etat. :

- Objectifs 2030 : 40% réduction gaz à effet de serre, 36% réduction des consommations et 100% des besoins couverts pour énergies renouvelables.
- 10 chantiers d'actions (économie, tourisme, agriculture, transition énergétique, collecte et valorisation des déchets, milieux naturels, services à la population, offres culturelles et de loisirs, fonctionnement de la collectivité, planification).

#### **3) Lancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :**

Après échanges, les membres du Bureau proposent de lancer cette opération après les élections avec le calendrier suivant :

- Juin 2020 conférence des Maires pour modalités d'engagement,
- Été-Automne 2020 pré-diagnostic avec rencontre des communes,
- Début 2021 consultation pour le choix de l'agence spécialisée
- 2021-avril 2022 diagnostic du territoire
- 2022-juillet 2023 programme d'aménagement et de développement durable,
- 2023-2024 zonage, orientations, programmation et règlement,
- 2025 débat en conférence des Maires, avis des organismes associés et enquête publique puis approbation en Conseil.

#### **4) Développement économique :**

##### **4.1) Vente lot n° 7 de la Zone Activités Boulzicourt :**

Le Bureau décide à l'unanimité de le vendre à la SAS Ecosolar invest pour 35 300 € HT (12.50 €/m²).

##### **4.2) Agriculture : partenariat avec association Solidarité Paysans :**

Le Bureau décide à l'unanimité d'allouer une aide de 1 000 € en 2020 pour l'accompagnement de familles d'agriculteur en situation très difficile.

##### **4.3) Subventions de fonctionnement 2019 et 2020 Ardennes Développement :**

Le Bureau décide à l'unanimité de réduire les subventions sollicitées en fonction des réalisations:

- En 2019 : 2 536 € d'adhésion + 8 512 € de subvention
- En 2020 : 2 527 € d'adhésion + 8 522 € de subvention.

##### **4.4) Pôle d'entreprises de la Vence à Poix-Terron : avenant au bail avec les Transports Moustériens:**

Suite aux décisions du 10 février 2020, le Bureau décide à l'unanimité l'avenant n°1 au bail avec clause de gratuité des 4 derniers mois de location (de janvier à avril 2020) avant vente effective des locaux.

##### **4.5) Zone d'activité de Lucquy acquisition des terrains d'emprise à la commune**

Le Bureau décide à l'unanimité l'acquisition de ces terrains pour une contenance totale de 57 à 55 ca au prix de 2.63 € HT le m² soit 15 135.65 € HT.

##### **4.6) Remise en location du local « kiné » au pôle des Vieux Moulins**

Le Bureau fixe à l'unanimité le prix des loyers (hors charges) à 340 € HT pour un praticien seul, 510 € HT si 2 praticiens (avec 1.5 ETP) et 680 € HT si 2 praticiens et plus à temps plein.

#### **5) Tourisme :**

##### **5.1) Programme « Cheval ardennais » au Relais de Poste de Launois sur Vence (travaux, financement, convention de partenariat) :**

Le Bureau émet à l'unanimité un accord de principe pour lancer le montage du programme pour l'éducation et la valorisation des chevaux de trait ardennais en partenariat avec l'association « les sabots du relais » comprenant l'aménagement de 2 écuries avec 3 box, d'un local de travail pour la maréchalerie et d'une carrière de 60 X 40 m avec une estimation de coût de l'ordre de 150 000 € HT.

##### **5.2) Convention avec l'association d'insertion Espace Environnement 08 pour l'entretien de sentiers 2020 :**

Le Bureau valide l'engagement de cette convention avec un financement de 30 000 € pour 65 sentiers dont ceux de l'ONF.

## 6) Services à la population :

### 6.1) Confirmation de subventions 2019 aux Accueils Collectifs des Mineurs de l'association Familles Rurales de Lucquy :

Le Bureau confirme à l'unanimité l'aide de 450.40 € pour l'accueil pendant les vacances de février 2019 et l'acompte de 5 447.40 € pour l'accueil péri-scolaire 2019.

### 6.2) Gestion des multi accueils avec l'association de Territoire Familles Rurales : solde aides 2019 et convention de partenariat 2020:

Le Bureau décide à l'unanimité de :

- Verser les soldes 2019 pour les multi-accueils de Poix Terron (6 606.15 €) et de Saulces Monclin (3 152.76 €).
- Emettre un titre de paiement pour les soldes excédentaires des multi-accueils d'Attigny (8 630 €) et Boulzicourt (12 139.90 €).
- Engager la convention de partenariat 2020 avec les subventions prévisionnelles suivantes pour les mutli accueils d'Attigny (84 385 €), de Boulzicourt (103 450 €), de Poix Terron (94 450 €) et de Saulces Monclin (100 000 €).

## 7) Eau, Assainissement :

### 7.1) Attribution marché de travaux programme création réseaux et station assainissement pour Lucquy et Coucy:

Le Bureau retient à l'unanimité les propositions de la Commission d'Appel d'Offres de lancer les négociations avec les entreprises qui ont remises les 2 meilleures offres.

### 7.2) Schéma Directeur Adduction Eau potable : participation financière de la Communauté de Communes sur les relevés GPS des réseaux :

Le Bureau décide à l'unanimité l'attribution des participations financières suivantes (50% du reste à charge soit 10% du coût).

Syndicat de la Gironde	204.40 €
Viel Saint Rémy	698.10 €
Voncq	417.90 €
Villers sur le Mont	118.30 €
Hagnicourt	90.10 €
SIAEP de Thin le Moutier	1 901.50 €
Boulzicourt	384.60 €
Guignicourt sur Vence	137.40 €
Villers le Tilleul	194.40 €
SIAEP des Correaux	72.60 €

### 7.3) Convention d'assistance technique assainissement collectif SATES avec le Département :

Le Bureau décide à l'unanimité d'engager cette convention au titre des communes disposant d'un réseau avec station d'assainissement (cotisation annuelle de 0.39 €/hab.)

## 8) Habitat :

### 8.1) Attribution marché de travaux pour aménagement d'un logement dans ancienne mairie école de Saulces Monclin :

Le Bureau retient à l'unanimité les propositions d'attribution suivantes de la Commission d'Appel d'Offres

**Lot 1 DEMOLITIONS – GROS OEUVRE :** EIRL BRUNSON pour un montant de base de **13 459.04 € H.T.**,

**Lot 2 CHARPENTE – COUVERTURE – ZINGUERIES :** SAS JOSE THEVENIN - PERE ET FILLE pour un montant de base de 7 780.00 € H.T. + Option n°1, Volets roulants sur fenêtres de toit de 1 800.00 € H.T

**Lot 3 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM :** SARL LUZURIER pour un montant de base de 5 795.00 € H.T. + Option n°1, main courante accès cave de 603.00 € H.T.

**Lot 4 CLOISONS – DOUBLAGE – ISOLATION – FAUX PLAFONDS – MENUISERIES INTERIEURES :** SARL AG RENOV ISOLATION pour un montant de base de 24 529.11 € H.T. + Option n°2, main courante en protection des baies de 564.60 € H.T. + Option n°3, isolation murs avec isolant de 120 mm en remplacement 160 mm de - 474.73 € H.T. (moins-value),

**Lot 5 CARRELAGE – FAIENCES – SOLS SOUPLES :** SARL C.F.B. pour un montant de base de 3 731.00 € H.T.,

**Lot 6 PEINTURES :** DURMARQUE PHILIPPE pour un montant de base de 7 330.89 € H.T.,

**Lot 7 ELECTRICITE - VMC :** SARL DEL GILGLIO PLAC ELEC ISOLATION pour un montant de base de 9 119.98 € H.T. + Option n°3, Alimentation volets roulants sur fenêtres de toit de 276.12 € H.T.

**Lot 8 PLOMBERIE – SANITAIRE - CHAUFFAGE :** SAS JOSE THEVENIN - PERE ET FILLE pour un montant de base de 20 585.00 € H.T.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

**Coût total 108 570.68 € HT soit 120 774.92 € TTC**

#### **Subvention :**

Département	10 000 €
Région Climaxion	12 164 €
Etat DETR	18 171 €
Valorisation CEE	2 000 €
Reste à charge	78 439.72 € dont 70 000 € de prêt.

### 8.2) Avenant n° 1 lot 3 « Menuiserie extérieure » aménagement logement Bouvellemont :

Le Bureau retient à l'unanimité les propositions de la Commission d'Appel d'Offres pour respecter les prescriptions de l'architecte des Bâtiments de France pour la porte d'entrée entraînant une plus-value de 708 € HT (+5.06% du marché du lot 3).

### 8.3) Subvention de fonctionnement 2020 ADIL (Association Départemental Information Logement) des Ardennes :

Le Bureau décide à l'unanimité de reconduire en 2020 une aide de 1 000 €.

## **9) Transition énergétique :**

### **9.1) 6<sup>ème</sup> répartition partenariat aide aux communes dotation CEE TEPCV :**

Le Bureau décide à l'unanimité d'engager les conventions de partenariat avec la Communes de Thin le Moutier pour la rénovation de l'éclairage public rues de la place et de la croisette (aide de 80 €/ luminaire) et avec le SIVU de Chaumont Porcien pour le changement de la chaudière du pole scolaire (aide de 15 €/m<sup>2</sup> de surface chauffée).

### **9.2) Convention partenariat Agence Locale de l'Energie pour Plans Climat Energie Communaux 2020 :**

Le Bureau décide à l'unanimité de renouveler la convention en 2020 concernant une trentaine de communes du territoire.

### **9.3) Renouvellement de la convention Plan Climat Energie Communal avec les communes d'Allandhuy et Sausseuil, Neuvizy et Voncq :**

- Le Bureau décide à l'unanimité les renouvellements pour 3 ans supplémentaires avec une prise en charge de 25% des couts d'accompagnement.

## **10) Animations vie associative :**

### **10.1) Aide aux associations (2<sup>ème</sup> répartition 2020) :**

#### **Mois'son Fest – 2<sup>ème</sup> édition**

A Neuville Day le 1<sup>er</sup> Aout 2020 par le Comité d'animation du Tourteronnais (festival de musique avec objectif de 600 festivaliers).

Le Bureau décide à la majorité (4 abstentions) une aide de 3 000 € sur budget de 28 613 € (aide non forfaitaire versée en fonction des dépenses réellement engagées et du bilan).

#### **Jeux intervillages 5<sup>ème</sup> édition à Viel-St-Remy**

Le 27 juin 2020 par l'association Festi'Viel avec les participants de 8 communes du territoire.

Le Bureau décide à l'unanimité une aide de 1 000 € sur budget de 9 460 €.

#### **Les Automnales Festives 6<sup>ème</sup> édition**

A Launois sur Vence sur Vence le 17 octobre 2020 par l'association Ardennes Event (festival de musique avec objectif de 2 000 festivaliers).

Le Bureau décide à l'unanimité une aide de 4 500 € sur un budget de 64 000 €.

#### **Convention annuelle 2020– Association Culturelle du Château de La Cassine**

Programme 2020 : 2 soirées théâtre, 1 concert, 9 spectacles son et Lumière, 2 weekend de Cluedo géant, 1 marche populaire et 1 journée du patrimoine.

Le Bureau décide à l'unanimité une aide forfaitaire de 7 000 € sur un budget de 380 970 € dans le cadre d'une convention.

### **10.2) Demande de subvention 2019-2020 du poste de coordonnateur culturel**

Le Bureau décide à l'unanimité d'étendre la demande de subvention européenne au titre du programme LEADER sur l'année 2020 (aide de 64% soit 43 200 € pour les années 2019 et 2020).

## 11) Finances :

11.1) Choix des offres de prêt pour programme assainissement collectif de Novion-Porcien, travaux réseau assainissement route de Terron à Poix-Terron, acquisition immeuble voisin des locaux communautaires, acquisition parc accrobranche de la Venerie, aménagement logement ancienne mairie de Saulces-Monclin.

Le Bureau décide à l'unanimité le réaménagement du prêt de 1 150 000 € pour programme assainissement à Novion-Porcien (avec progressivité de 3% de l'amortissement) et l'engagement des prêts suivants :

- Auprès de la Banque Postale : 219 000 € sur 20 ans au taux fixe de 0,84% pour l'acquisition de l'immeuble voisin des locaux, 70 000 € sur 10 ans au taux fixe de 0,58% pour l'acquisition du parc accrobranche, et 70 000 € sur 20 ans au taux fixe de 0,83 % pour l'aménagement d'un logement à Saulces-Monclin.
- Auprès de la Banque des Territoires (CDC) : 300 000 € sur 60 ans au taux indexé sur le livret A + 0,75 % avec progressivité de 3% de l'amortissement pour le financement complémentaire des réseaux d'assainissement de Novion-Porcien.

Prêt de 33 000 € sur 40 ans au taux indicé sur livret A + 0,75% avec progressivité de 3% de l'amortissement pour le financement des travaux d'assainissement route Terron à Poix Terron.

11.2) Admission en non-valeur de redevances Ordures Ménagères et assainissement :

Le Bureau décide à l'unanimité sur proposition de la Trésorerie d'admettre en non valeur

- 3 161.41 € de redevance Ordures Ménagères (liste 4018320531)
- 2 949.48 € de redevance Ordures Ménagères (liste 4096230831)
- 947.45 € de redevance assainissement collectif (liste 4096810231).

## 12) Questions diverses :

12.1) Délibération supplémentaire : Validation du plan de financement du marché « Mise en œuvre du Document d'Objectif du site Natura 2000 n°98 » Site à chiroptères de la vallée de la Bar 2020-2022 :

Le Bureau valide à l'unanimité le plan de financement suivant :

- Coût sur 36 mois : 65 760 €
- Subvention Etat 50%, Europe (FEDER) 50%